INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE
Enseignement secondaire
Chaussée Romaine, 2
4540 Flône

Tél : **085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98**
E-mail : institut@flone.be

Flône, septembre 2025

Chers parents,

Comme vous l'avez appris dans la première circulaire du voyage, nous allons passer une journée entière à vélo avec les élèves sur l'île de Texel. Nous souhaitons encadrer cette activité au mieux au niveau de la sécurité routière tout en respectant les aptitudes physiques de chacun. Sachez que l'île de Texel dispose de vastes pistes cyclables sécurisées.

Pour le bien de tous, nous vous demandons donc de compléter les tableaux ci-dessous avec sincérité.

Oui	Non	
		Mon enfant sait rouler à vélo.
		Mon enfant connait le code de la route.
		Mon enfant a un souci de santé (à préciser : ……) et ne peut pas rouler à vélo.
		Mon enfant éprouve des difficultés à rouler à vélo (dyspraxie ou autre).

Quelle est la fréquence de pratique du vélo de votre enfant ? (Cochez)

	Pratique assidue (plusieurs fois par semaine)
	Pratique régulière (minimum 1 fois par semaine)
	Pratique occasionnelle (à préciser : ……fois par mois / …… fois par an)
	Seulement pendant les vacances
	Jamais

Pouvez-vous estimer la capacité de votre enfant à rouler à vélo ? (Cochez)

	Bon		Moyen		Faible
	Prudent		Imprudent		

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire et vous prions d'accepter, chers parents, nos salutations cordiales.

Les professeurs organisateurs

INSTITUT DE L'INSTRUCTION CHRETIENNE - ABBAYE DE FLONE
Enseignement secondaire
Chaussée Romaine, 2
4540 Flône

Tél : **085/ 31.13.34 - Fax : 085/ 31.61.98**
E-mail : institut@flone.be

NOM :	.....	PRENOM :	.....	CLASSE :	3 .....

Choix sortie marche & vélo

Nous souhaitons encadrer la journée à vélo (9h à 17h) au mieux au niveau de la sécurité routière tout en respectant les aptitudes physiques de chacun. Nous vous demandons donc de cocher à l'aide du chiffre 1 (premier choix) et 2 (deuxième choix) vos deux préférences pour cette journée.

Choix	**Type de sortie (rappel : distance répartie sur toute la journée) :**
	+/- 10 km marche uniquement
	+/- 7.5km **marche** + 12km à **vélo**
	+/-15km à vélo
	+/- 20 km à vélo
	+/- 35km à vélo
	+/- 50 km à vélo
	Efforts physiques limités (raison de santé **uniquement**)

Sortie vélo (ne pas compléter si marche uniquement)

A cocher

Vitesse moyenne des déplacements à vélo :

- ☐ < 10km/h
- ☐ 10km/h
- ☐ 15 km/h
- ☐ 20 km/h
- ☐ 25 km/h
- ☐ > 25 km/h

Taille de l'élève : (réglage vélo)

- ☐ < 1.30m
- ☐ 1.30m - 1.40m
- ☐ 1.40m – 1.55m
- ☐ 1.55m – 1.70m
- ☐ 1.70 - 1.85m
- ☐ > 1.85m

Le port du casque à vélo n'est pas obligatoire aux Pays-Bas. Si vous souhaitez portez un casque vous devrez apporter le vôtre. Nous vous le conseillons fortement.